

## Conditions générales de services CARDIFF

### PREAMBULE

Les présentes conditions générales de services sont applicables à l'ensemble des produits, progiciels et services de CARDIFF et de ses partenaires, tels que ceux-ci sont définis sur le Bon de commande (ci-après dénommé le « Bon de commande »).

Elles complètent en tant que de besoin les stipulations des contrats conclus antérieurement ou postérieurement à la date de signature du Bon de Commande par le Client pour des services, sites Internet ou progiciels proposés par CARDIFF et/ou ses partenaires. En cas de contradiction entre les stipulations des présentes conditions générales de services et les stipulations desdits contrats, les stipulations des présentes prévaudront.

### 1 Description des services

Conformément aux stipulations du préambule, les progiciels CARDIFF et les progiciels additionnels qui viendraient à compléter l'offre CARDIFF (ci-après dénommés les « Progiciels ») ont leurs fonctionnalités décrites dans la documentation afférente et leurs conditions d'utilisation et les conditions de leur maintenance stipulées dans le contrat de licence acceptée par le Client, sous réserve des présentes conditions générales.

Le site Internet client et ses modules complémentaires souscrits par le Client (ci-après ensemble le « Site Client ») ont leurs fonctionnalités décrites dans la documentation afférente et leurs conditions de leur maintenance et de leur hébergement stipulées dans les présentes conditions générales.

Les prestations de support technique afférentes aux Progiciels et au Site, les services complémentaires mentionnés sur le Bon de commande (ci-après dénommés les « Services »), et les prestations de développement spécifique sont soumises aux conditions des présentes.

### 2 Durée

**2.1** Les droits d'utilisation afférents aux Progiciels sont concédés au Client par CARDIFF en son nom ou pour le compte de ses partenaires concernés pour une durée d'un (1) an à compter de la date de leur installation réalisée et validée par le Client par le Client et l'assistance éventuelle du Support Technique Cardiff. A défaut de contestation par le Client dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la date d'installation, cette date sera irrévocablement celle prise en considération. S'agissant des contrats de licence de Progiciels conclus antérieurement à la présente commande, la date de début de licence est celle mentionnée sur la facture.

Les droits d'utilisation afférents au Site sont concédés par CARDIFF pour une durée, au choix du Client, d'un (1) ou de deux (2) ans à compter de la date de réception de la validation du Site par le Client.

**2.2** S'agissant des prestations et progiciels complémentaires et optionnels telle une deuxième licence qui seraient souscrits ultérieurement au Bon de commande, la première période contractuelle débutera sept (7) jours calendaires à compter de la date du Bon de commande afférent dûment complété par le Client pour s'achever à la date anniversaire de la première licence initiale de Progiciel, objet du Bon de commande du Progiciel.

**2.3** La durée initiale des droits d'utilisation des Progiciels visés à l'article 2.1 et 2.2 et du Site Client est renouvelable par tacite reconduction pour des durées consécutives de douze (12) mois sauf dénonciation par l'une des parties par lettre recommandée adressée à l'autre partie trois (3) mois au moins avant l'échéance de chaque période contractuelle, en ce compris la première. Toute dénonciation par l'une ou l'autre des parties d'une licence entraînera de plein droit et sans formalité l'échéance de l'ensemble des licences « Client » qui y sont associées. Il est également rappelé que le Progiciel permettant seul l'alimentation automatique du Site, l'échéance de la licence afférente au Progiciel entraînera de plein droit la fin de cette alimentation, ce que le Client reconnaît et accepte.

**2.4** S'agissant des services accessibles uniquement par le Progiciel tel que le service d'estimation de frais de remise en état, le droit d'utilisation est concédé pour une durée identique à celle visée à l'article 2.1 ci-dessus et sous réserve du paiement par le Client des redevances dues au titre de son utilisation.

### 3 Utilisation des Progiciels et du Site

**3.1** L'ensemble des programmes informatiques et leur documentation associée constituant les Progiciels CARDIFF ou permettant l'accès aux Services seront fournis au Client sous forme de supports CD.

**3.2** Le Client a la responsabilité (i) d'installer les programmes informatiques et, une fois l'installation initiale réalisée, de sauvegarder les postes de travail et/ou les serveurs sur lesquels les applications ont été installées (ii) de sauvegarder autant que de besoin, les données et bases de données générées au titre de l'utilisation des Progiciels et/ou du Site.

**3.3** Les éventuels codes confidentiels que CARDIFF pourrait communiquer au Client, notamment lors de l'installation des Progiciels ou du Site sont strictement personnels. Le Client n'est pas autorisé à les communiquer à un tiers. Toute divulgation du code confidentiel par le Client ou un de ses préposés à un tiers autorise CARDIFF à résilier le présent contrat sans préavis et dans les conditions de l'article 11. Le Client est seul responsable des codes confidentiels. Toute utilisation au moyen du code confidentiel du Client lui est irrévocablement imputée.

Les parties s'engagent à considérer l'ensemble des documents, licences et autres requêtes électroniques qu'elles valideront ou échangeront dans le cadre des présentes et de l'utilisation des Services comme des documents originaux, les liant d'une manière pleine et entière et entendent ainsi attribuer à l'ensemble des documents électroniques une valeur probatoire. La portée de la preuve est celle accordée à un original au sens d'un document écrit.

### 4. Support technique (ou Hotline)

**4.1** Pendant toute la durée du contrat de licence des Progiciels et notamment des Progiciels CARDIFF et du Site Client, et pour autant que les redevances afférentes aient été dûment réglées, le Client aura accès au centre du support téléphonique de CARDIFF ci-après dénommé le « Centre Support », du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h en utilisant selon le type de demande un numéro d'appel éventuellement surtaxé qui figure dans la documentation communiquée au Client. Le Centre Support ne peut assurer une aide technique pendant les phases d'installation initiales, de paramétrage ou d'utilisation des progiciels CARDIFF qu'à la condition que le Client ait acquis et installé un logiciel permettant la prise en main à distance via une connexion Internet par le Centre Support des postes informatiques concernés du Client.

**4.2** Les prestations du Centre Support ne comprennent pas :

- la réinstallation des Progiciels CARDIFF à la suite d'un dysfonctionnement matériel ou du système d'exploitation du Client ou à une mauvaise manipulation et à une absence de sauvegarde du poste de travail par le Client. Dans ce cadre, la réinstallation est facturée au tarif en vigueur à la date de l'intervention dans les conditions prévues au présent article.
- la résolution de problèmes liés au matériel du Client ;
- la résolution de problèmes de communication ou de problèmes provenant de logiciels ou progiciels non développés par CARDIFF tels que par exemple et de manière non exhaustive, les DMS (Dealer Management Systems), les systèmes d'exploitation, etc. ;
- la résolution de problèmes des dispositifs d'accès à Internet, les systèmes d'exploitation ou les outils de prise de main à distance ;
- la résolution de problèmes liés au réseau de communication Internet ou aux dysfonctionnements des services du fournisseur d'accès Internet du Client ;
- La réalisation de développements spécifiques fonctionnels évolutifs ou éditoriaux des modules du Site Client.

S'agissant des prestations de développements spécifiques mentionnées sur le Bon de commande, les délais de réalisation des prestations et la durée des droits d'exploitation éventuellement concédés feront l'objet d'un accord particulier entre les parties.

**4.3** Afin de conserver un support technique efficace, CARDIFF se réserve le droit de ne plus assurer l'assistance technique des versions antérieures à la version majeure en cours de commercialisation, ce que le Client accepte expressément, étant entendu que dans cette hypothèse, le Client sera averti de cette cessation par courrier postal et/ou par courrier électronique six (6) mois avant la date de sortie.

## 5. Maintenance évolutive et corrective des Progiciels CARDIFF

La maintenance évolutive et corrective des Progiciels sera assurée par CARDIFF dans les conditions prévues aux contrats de licence afférents conclus par le Client.

Les Progiciels intègrent des bases de données propriété des partenaires de CARDIFF tel que le référentiel automobile décrivant les véhicules en circulation selon leur marque, famille, énergie, etc. qui nécessitent une mise à jour régulière. Cette mise à jour est assurée en ligne par CARDIFF. Dans ces conditions, cette mise à jour ne peut être assurée qu'à la condition que le Client dispose pour les postes concernés d'une connexion Internet en état de fonctionnement.

## 6. Sauvegarde

Il est rappelé que le Client a seul la responsabilité de pratiquer l'ensemble des procédures de sauvegarde interne ou externe qui lui incombe d'effectuer au titre de l'utilisation des Progiciels ou des Services (c.f. art. 3.2). Sauf mention contraire portée aux conditions particulières du Bon de Commande, CARDIFF aura la faculté de procéder sur ses unités de stockage à la sauvegarde régulière des informations relatives aux véhicules d'occasion du Client et notamment les informations visées à l'article 9 ci-dessous.

En tout état de cause, il est expressément convenu que la responsabilité de CARDIFF ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non réalisation de cette prestation de sauvegarde ou d'impossibilité d'utilisation de la sauvegarde ainsi effectuée.

## 7. Responsabilités

La responsabilité de CARDIFF ne sera pas engagée en cas de retard, de défaillance, d'interruption ou d'indisponibilité des Services et du Site Client tenant à des éléments extérieurs tels que encombrement des lignes, incident informatique, etc., quand bien même ces éléments ne présenteraient pas les caractéristiques de la force majeure.

CARDIFF n'assume aucune responsabilité concernant notamment les préjudices financiers ou commerciaux directs ou indirects résultant de l'utilisation des Progiciels, des Services et du Site Client ou leur non utilisation, comme par exemple le manque à gagner, la mauvaise imputation de taxes et le non respect par le Client et ses préposés de la réglementation fiscale en vigueur, l'augmentation des frais généraux, la perturbation de planning, la perte de profit, de clientèle ou d'économie escomptée, etc.

Dans le cadre des prestations afférentes au Site Client, CARDIFF assure les prestations de mise à disposition de (i) développements Internet standards, (ii) de modules Internet additionnels permettant la personnalisation du Site, (iii) de développements spécifiques et d'hébergement desdits développements aux fins de personnalisation par le Client ou par CARDIFF à sa demande et pour son compte dans les conditions prévues à l'article 612 de la loi du 21 juin 2004. Il est expressément convenu que le Client en qualité de seul producteur du Site Client au sens de l'article 93-3 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 et seul responsable de l'ensemble des éléments de personnalisation (photographies, illustrations, textes, aspects visuels, etc.) qui y sont reproduits, le Client garantissant CARDIFF de tout recours à cet égard et s'engageant à se substituer à CARDIFF en cas d'un tel recours ou réclamation.

En tout état de cause la responsabilité de CARDIFF est limitée au montant ramené au mois des licences des Progiciels ou des services du Site Client concédées.

## 8. Propriété intellectuelle

Les Progiciels, les développements informatiques afférents au Site Client (et en particuliers les modules standards et additionnels, l'ergonomie et look and feel des modules), ainsi que les informations et données qui y sont contenues, sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de CARDIFF et de ses partenaires, conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (notamment articles L. 112-3 et L. 341-1 et suivants). L'utilisation des Progiciels est soumise aux conditions strictes acceptées par le Client lors de leur installation.

S'agissant des informations et données (photographies, textes, coordonnées, etc.) de toute nature transmises à CARDIFF dans le cadre de l'utilisation des Progiciels et services ainsi que du Site Client, le Client garantit CARDIFF qu'il dispose de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et plus largement de toutes les autorisations et notamment administratives (CNIL) afférentes, aux fins d'exécution des présentes par CARDIFF et en particulier dans le cadre de l'exécution de l'article 9 ci-dessous et garantit CARDIFF de toute réclamation et de tout recours de tout tiers à cet égard.

Le Client s'engage et garantit que l'utilisation par lui et par ses clients utilisateurs du Site Client sera conforme à la loi et aux bonnes mœurs et plus largement ne contrevienne en aucun cas à un quelconque droit de tiers.

Bon pour accord, le \_\_\_\_\_ .

Lorsque CARDIFF procédera, à la demande du Client à la réservation du nom de domaine du Site du Client, cette réservation sera effectuée au nom du Client et le coût refacturé, le Client restant bénéficiaire dudit nom de domaine à l'échéance des droits d'utilisation du Site Client pour la durée de réservation restant à courir.

## 9. Informations sur les véhicules d'occasion

Sauf mention contraire portée aux conditions particulières du Bon de Commande, le Client s'engage à communiquer à CARDIFF tout ou partie des données de toutes natures, relatives aux véhicules d'occasion telles que la marque, le modèle, l'âge, etc. générées au titre de l'utilisation des Progiciels et/ou du Site. Le Client autorise irrévocablement CARDIFF à reproduire ou faire reproduire tout ou partie de ses informations, à l'exclusion des données personnelles au sens de la CNIL, aux fins de constitution de bases de données ou d'ajout à une ou plusieurs bases de données préexistantes, à les communiquer à ses partenaires aux fins d'utilisation ou non sous forme agrégée ou non, statistiques ou non dans le cadre de leurs services internes ou proposés à des tiers et ce, sans limitation de durée.

## 10. Conditions financières

Les prix mentionnés sur le Bon de commande sont indiqués hors TVA sur la base des tarifs applicables à la date de signature du Bon de commande.

CARDIFF adressera au Client à chaque échéance contractuelle les modifications apportées aux tarifs. En cas de renouvellement dans les conditions prévues à l'article 2, les tarifs en vigueur à la date de renouvellement s'appliqueront de plein droit. Le Client aura toutefois la faculté de résilier tout ou partie des licences d'utilisation par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de un (1) mois à compter de cette date, sans autre indemnité.

Les redevances annuelles afférentes aux licences de Progiciel sont réglées annuellement, terme à échoir, dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la facture afférente. Les montants annuels afférents au Site Client sont réglés annuellement, terme à échoir, à réception de la facture afférente. Tout autre règlement qui serait exceptionnellement accepté par CARDIFF et stipulé sur le Bon de commande, fera l'objet d'une pénalité préalablement communiquée et acceptée par le Client. Les prestations de développements mentionnées sur le Bon de commande seront réglées selon les conditions indiquées sur le devis accepté par le Client.

Sans préjudice des stipulations de l'article 11 ci-dessous, tout versement non effectué à échéance entraînera de plein droit la facturation d'un intérêt dû par le seul fait de l'échéance du terme contractuel représentant 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Par ailleurs, CARDIFF pourra, sans préjudice des stipulations de l'article 11, en cas de non règlement à l'échéance des sommes dues par le Client, suspendre de plein droit l'ensemble de ses prestations, jusqu'à complet paiement par le Client.

## 11. Résiliation

Le non respect par le Client de l'une des stipulations des présentes et/ou des contrats de licence conclus autorise CARDIFF à résilier le contrat, sans recours à l'autorité judiciaire et par simple lettre recommandée avec accusé de réception, après mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de quinze (15) jours à compter de son envoi.

A titre d'indemnité, les sommes facturées ou versées par le Client seront intégralement acquises à CARDIFF.

## 12. Audit

CARDIFF se réserve le droit d'auditer l'utilisation de ses Progiciels. Le Client s'engage à coopérer à cet audit, notamment en donnant accès à toute information pertinente au(x) collaborateur(s) ou prestataire dument mandaté par CARDIFF. En cas d'utilisation éventuelle de Progiciels ne correspondant pas aux redevances payées, le Client s'engage à payer au plus tard trente (30) jours suivant la notification, toute redevance supplémentaire et/ou prestation afférente. A défaut de régularisation par le Client et sans préjudice des stipulations de l'article 11 ci-dessus, CARDIFF est autorisée à suspendre de plein droit l'ensemble de ses prestations, objet du présent Bon de commande.

## 13. Attribution de juridiction

Les présentes sont soumises au droit français. Seuls les Tribunaux de Paris sont compétents.

Signature et cachet du Client :